

COMMUNIQUÉ SUR WES-BCA

Le WES-BCA webinaire soutient les pays partenaires dans la préparation de leur rapport sur les politiques et les stratégies nationales en matière de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique dans le cadre de la préparation du 7^{ème} Rapport National au titre de la Convention sur la diversité biologique

Athènes, le 28 janvier 2026

Le projet « Water and Environment Support-Biodiversity and Climate Action (WES-BCA) dans la région sud de voisinage », financé par l'UE, a organisé son webinaire régional en ligne « Les structures du rapport et les indicateurs du 7^{ème} rapport national au titre de la Convention sur la diversité biologique » le 21 janvier 2026.

Le webinaire a été coorganisé par l'Union pour la Méditerranée en coopération avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB), la Direction Générale pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et le Golfe (DG MENA) et la Direction Générale de l'Environnement (DG ENV) de la Commission européenne.

Le webinaire a fourni son appui aux pays partenaires, à savoir des orientations sur les structures du rapport, les indicateurs, ainsi que sur l'alignement avec la Convention sur la diversité biologique, le cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (GBF)* et les engagements méditerranéens en matière de biodiversité (y compris le Programme d'action stratégique pour la conservation de la diversité biologique en région méditerranéenne - SAPBIO), tout en tenant compte des approches régionales pertinentes et en tirant pleinement parti de celles-ci, notamment de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030.

Le 7^{ème} rapport national (7NR) évalue les tendances nationales en matière de biodiversité, ainsi que les politiques et stratégies. Sa préparation repose sur la collecte de données intersectorielles et sur la participation des parties prenantes, garantissant ainsi la transparence et la responsabilité. Les pays sont invités à préparer et à soumettre leur 7^{ème} rapport national d'ici février 2026.

Le webinaire a également aidé les participants à comprendre que l'alignement entre les stratégies nationales et les cadres régionaux pourrait assurer la cohérence avec les engagements pris en matière de biodiversité au titre de la Convention de Barcelone (PNUE/PAM et ses protocoles), de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et des politiques et initiatives pertinentes de l'UE. Par conséquent, il a facilité l'échange de connaissances, la coopération régionale et l'apprentissage entre les pairs sur les défis et les engagements liés à la biodiversité en Méditerranée.

Le webinaire a réuni les Points Focaux de la Convention sur la diversité biologique, les Points Focaux WES-BCA Environnement et Eau, ainsi que les consultants chargés d'appuyer les efforts nationaux pour la préparation du 7^{ème} rapport national, de représentants ministériels et de parties prenantes clés impliqués dans la préparation du rapport au titre de la CDB dans les pays partenaires.

M. Lijie Cai, chargé de la gestion des programmes, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, a déclaré lors de son discours d'ouverture : « La soumission du 7^{ème} rapport national par toutes les Parties avant ou à la date limite est cruciale pour l'examen global des progrès collectifs accomplis dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, qui aura lieu lors de la COP 17 en Arménie en octobre prochain, car le septième rapport national a été identifié dans la décision 16/32 de la COP comme une source d'information essentielle pour cet examen global ».

Mme Alessandra Sensi, cheffe de secteur, Environnement, économie verte et bleue, UpM, a mis en évidence l'importance du webinaire, qui a permis de faire le lien entre le Cadre mondial pour la biodiversité, le Pacte européen pour la Méditerranée, le Pacte européen sur les océans et le contexte euro-méditerranéen représenté par l'UpM. Ce webinaire s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre du programme « Agenda GreenerMed » et de la Feuille de route pour une économie bleue durable de l'UpM. En tant que premier événement de ce type, il pourrait devenir une pratique régulière.

M. Mahmoud Elyes Hamza, directeur du SPA/RAC, a évoqué dans son discours d'ouverture les activités du Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (SPA/RAC), un cadre de suivi conforme au Cadre mondial de la biodiversité (GBF) pour mesurer la mise en œuvre du SAP BIO qui représente en fait notre GBF pour les zones marines et côtières que le Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) a déjà développé dans le cadre de la Convention de Barcelone (PNUE/PAM et ses protocoles).

M. Youssef TADROS, responsable de Programme, Environnement, Eau et Biodiversité, DG-MENA, Commission européenne, a souligné le soutien apporté par l'UE à travers le projet WES-BCA, en coopération avec l'UpM et le secrétariat de la CDB afin d'aider les pays partenaires à rendre compte de leurs politiques nationales en matière de conservation de la diversité biologique dans le cadre du 7^{ème} rapport national à la Convention sur la diversité biologique.

Le professeur Michael Scoullou, chef d'équipe du projet WES-BCA, a souligné que le projet contribue, au-delà de la facilitation au niveau régional, à aider les pays partenaires à respecter leurs obligations au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) à travers le 7^{ème} rapport national. De plus, WES-BCA propose un accompagnement ciblé à certains pays (Algérie, Palestine et Tunisie) pour la préparation de leurs 7^{ème} rapport national. Le projet vise également à renforcer les synergies entre toutes les organisations concernées par la protection de la biodiversité en Méditerranée – une écorégion s'étendant sur trois régions des Nations Unies, où la biodiversité représente un atout naturel, culturel et économique majeur, ainsi qu'une source d'inspiration commune qui nous rapproche.

La Méditerranée, dotée d'une riche biodiversité, est cependant confrontée à de graves menaces, notamment la perte d'habitats, la pollution, le changement climatique, la surexploitation des ressources et la propagation d'espèces exotiques envahissantes. La croissance urbaine rapide met davantage en péril les écosystèmes ainsi que les services essentiels destinés à la nature et aux populations. Afin de protéger la biodiversité, des efforts ont été mis en place à l'échelle internationale et régionale.

Une coopération euro-méditerranéenne est en cours afin de conserver et utiliser durablement la diversité biologique, notamment la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, l'« Agenda 2030 GreenerMed » de l'UpM et la Feuille de route de l'UpM sur l'économie bleue durable.

Récemment, en collaboration avec le Plan Bleu du PNUE/PAM et l'UICN-Med, l'UE a organisé un atelier régional méditerranéen qui visait la conservation effective de 30% des zones marines et terrestres.

De même, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB) agit comme point focal mondial pour soutenir les parties dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et l'atteinte des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

** Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal (GBF), adopté lors de la COP 15 en 2022, fixe des objectifs mondiaux ambitieux à l'horizon 2050 ainsi que 23 cibles pour 2030, incluant des indicateurs de suivi, un soutien financier et une coopération scientifique.*

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Lisa Papadogeorgaki, Experte principale WES-BCA Communication lp@ldk.gr

En attendant, restez informés en cliquant sur les liens suivants :

[WES-BCA site web](#)

[WES-BCA Facebook page](#)

[WES-BCA LinkedIn page](#)

[WES-BCA X page](#)

[WES-BCA YouTube page](#)

Le projet WES-BCA

Le projet « Water and Environment Support-Biodiversity and Climate Action (WES-BCA) dans la région Sud de voisinage », financé par l'UE est la continuation du projet WES et vise à améliorer la protection de l'environnement, la restauration de la biodiversité et la gestion des ressources en eau rares, tout en améliorant la résilience au changement climatique dans la région méditerranéenne, en renforçant la formulation et l'application des politiques pertinentes des pays partenaires et des deux cadres politiques régionaux, à savoir l'Union pour la Méditerranée (UpM) et la Convention de Barcelone.

Clause de non-responsabilité

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du projet WES et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.